

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CTF) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE DU PROJET RE-MED, FINANCE PAR LE PROGRAMME IEV CTF MED

CONSULTATION MOE/N°10/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT JURIDIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE POUR L'ADAPTATION DU RAPPORT MODELE ECONOMIQUE ET LE TRANSFORMER EN UN DOCUMENT LEGAL

Article 1. Contexte de la mission :

Le projet RE-MED « Application de l'innovation pour le développement de l'innovation pour une construction durable en méditerranée » est né de la nécessité de réduire les impacts environnementaux et sanitaires dus aux défaillances de la gestion des déchets de construction et de démolition (DC&D). Le projet vise à transférer et expérimenter des technologies permettant de transformer ces DC&D en ressources pour la construction et l'entretien des routes. Le projet comprend le développement d'une filière de recyclage des DC&D afin d'en faire un levier pour la transition sociétale, environnementale et digitale des territoires méditerranéens. Une section routière intégrant les DC&D sera construite et évaluée pour démontrer le concept. Le projet mettra en œuvre des formations structurées, des communications scientifiques et de vulgarisation, des guides méthodologiques, des projets de normes et des modèles économiques efficaces pour intégrer la dimension du développement durable dans le secteur routier. Le projet entend également soutenir les ministères de l'environnement tunisien et libanais afin de faire évoluer la réglementation pour faciliter l'utilisation d'au moins 20% de granulats recyclés dans la construction de routes, et ainsi ouvrir un marché des déchets de construction.

Le projet RE-MED est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de coopération transfrontalière de l'instrument européen de voisinage « Bassin maritime Méditerranée » 2014-2020 (IEV CTF MED). Il a débuté le 04 septembre 2020 et a une durée de 30 mois (jusqu'au 03 mars 2023). Il dispose d'un budget global de 3.084.246,92 EUR, cofinancé à 90% par le programme IEV CTF MED.

Le Ministère de l'Environnement du Liban est un des partenaires principaux du projet RE-MED. A ce titre, il participe à différentes activités du projet, notamment celles en liens avec la gestion des déchets de construction et de démolition, les recommandations, les guides de valorisation des déchets de démolition, les ateliers de partage des connaissances, les campagnes de sensibilisation des parties prenantes. De plus, le Ministère de l'Environnement est responsable de la communication du projet RE-MED.

Article 2. Présentation de la mission :

L'objectif principal de la mission est le recrutement d'un consultant juridique, financier et technique pour l'adaptation du rapport modèle économique et le transformer en un document légal.

Article 3. Consistance des prestations demandées :

Sous la supervision du coordinateur du projet, le prestataire de service aura pour tâches principales de :

1. Revoir les documents préparés dans le cadre du projet.
2. Revoir les guides méthodologiques, les projets de normes proposés, et les modèles économiques compris dans les rapports mis à disposition.
3. Transformer le modèle économique mis à disposition concernant le projet en deux documents

légaux pour le Liban et la Tunisie suivant la structure des décisions ministérielles de ces deux pays.

4. Les propositions des décisions ministérielles devront être rédigées en arabe.
5. Coordonner avec les Ministères de l'Environnement l'avancement de la mission.
6. Valider les documents préparés par les Ministères de l'Environnement des deux pays.

Article 4. Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre les livrables listés ci-dessous :

Livable	Quantité	Caractéristique technique
Rapport		
Document légal concernant le modèle économique suivant le format de Décision Ministérielle pour le Liban (en arabe)	1 copie papier 1 copie électronique	Document légal suivant le format de Décision Ministérielle pour le Liban (en arabe)
Document légal concernant le modèle économique suivant le format de Décision Ministérielle pour la Tunisie (en arabe)	1 copie papier 1 copie électronique	Document légal suivant le format de Décision Ministérielle pour la Tunisie (en arabe)

Article 5. Mode de règlement des prestations :

Une avance, si le contractant le demande, d'un montant pouvant atteindre un maximum de 10% du montant du marché, dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur d'une facture, du marché signé et enregistré et d'une garantie bancaire qui la couvre entièrement.

Un paiement intermédiaire à la fin de chaque période de 3 mois de la mise en œuvre du marché, d'un montant correspondant aux résultats atteints et conformément au plan de communication, suite à la réception d'une facture accompagnée d'un rapport d'avancement approuvé par le coordinateur du projet et des bons de livraison y afférents.

Article 6. Durée et date d'effet :

La prestation des services objet de la présente consultation démarre dès la communication officielle des résultats de la sélection du prestataire et s'achève à la fin du projet prévue pour le 03 Décembre 2023 sauf dérogation de l'Autorité de Gestion Commune du programme.

Article 7. Méthodologie d'évaluation des offres :

La commission d'évaluation procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

Notation technique :

Cet appel d'offres est restreint aux bureaux d'ingénieurs-conseils environnementaux ou à des experts individuels. L'équipe devra inclure :

- un expert technique avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion des déchets de construction et de démolition
- un expert juridique avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la préparation de textes juridiques
- Un expert financier avec une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'environnement.

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Max
Ancienneté		20
• Moins de 5 ans (<5)	0	
• Entre 5 et 10 ans (5 ≤ et <10)	10	20
• Supérieur ou égale à 10 ans (≥10)	20	
Références relatives à la gestion des DC&D		20
• Moins de 5 références (<5)	0	
• Entre 5 et 10 références (5 ≤ et <10)	10	20
• Supérieur à 10 références (≥10)	20	
Références juridiques		20
• Moins de 5 références (<5)	0	
• Entre 5 et 10 références (5 ≤ et <10)	10	20
• Supérieur à 10 références (≥10)	20	
Références financières		20
• Moins de 5 références (<5)	0	
• Entre 5 et 10 références (5 ≤ et <10)	10	20
• Supérieur à 10 références (≥10)	20	
Expérience en Tunisie et au Liban		20
• Pas de références	0	
• Entre 1 et 5 références dans les deux pays (1 ≤ et <5)	10	20
• Supérieur à 5 références (≥5)	20	

Notation Financière :

Les offres financières seront ouvertes seulement pour ceux qui ont réussi durant l'évaluation technique. Le prix le moins cher sera adopté. L'équipe du ministère négociera avec le gagnant à propos des probables commentaires. Si les réponses sont satisfaisantes le gagnant sera officiellement pris. Si les réponses ne sont pas satisfaisantes l'offre qui vient juste derrière sera pris à sa place.

Article 8. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent être présentés directement par la main au coordinateur du projet au Ministère (Bassam Sabbagh) sous plis fermé ou par email à l'adresse b.sabbagh@moe.gov.lb et b.sabbagh1972@gmail.com contenant 2 fichiers, un technique et autre financier, au plus tard le 14 Août 2023 à 12h00 midi.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront comprendre les documents suivants :

Enveloppe ou fichier technique :

L'enveloppe de l'offre technique sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents techniques	Les obligations du participant
T1	Une présentation de la société	La présentation de la société doit être accompagnée par les pièces justificatives de réalisation des missions (attestation, contrat, bon de commande, etc.)
T2	La liste détaillée des références de la société selon le modèle joint à l'annexe C	La liste doit porter la signature, le cachet ainsi que la date NB : les missions doivent être appuyées par des pièces justificatives (contrats, attestation de bonne exécution, note d'honoraire, bon de commande, facture, etc.)

Enveloppe ou fichier financier :

L'enveloppe de l'offre financière sera fermée et scellée et portera la mention « OFFRE FINANCIERE » ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents financiers	Les obligations du participant
F1	L'Acte d'engagement (soumission) selon le modèle joint à l'Annexe A	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire
F2	Le bordereau des prix en toutes lettres et en chiffre selon le modèle joint à l'Annexe B Les prix sont en Hors TVA (en Euros)	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire

NB :

- La non présentation de l'un des documents (F1) et (F2), lors de l'ouverture des plis des offres financières, constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 9. Confidentialité :

Le prestataire de service retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 10. Propriété des supports de communication :

L'ensemble des travaux photos, vidéos, et imprimés sont la propriété exclusive du MoE et du projet RE-MED, à cet égard, le soumissionnaire s'engage à ne pas exploiter les fichiers à imprimer pour son propre compte, néanmoins, le soumissionnaire peut les intégrer uniquement dans la liste de référence

de sa société.

Le soumissionnaire n'a le droit d'insérer sa signature sur les supports de communication du MoE qu'après une demande écrite à cet effet et après l'accord du Coordinateur du Projet.

Le soumissionnaire s'engage à livrer au MoE toutes les cartes et documents (en haute définition) dans le format original utilisé ainsi qu'en format pdf dans un disque extérieur de capacité au moins 1 terrabyte.

Article 11. Frais d'enregistrement :

Le gagnant doit présenter au MoE tous les papiers concernant les papiers fiscaux et le VAT, ainsi que les détails bancaires.

Article 12. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux du Liban.

Annexe 1 : Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises sous le n°

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction)

Représentant de la société (nom et adresse)

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant
élection de domicile à (adresse complète)

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°10/2023 pour le recrutement d'un
consultant hydrogéologique pour assister à la préparation du guide technique pour les déchets de
construction et de démolition et un rapport hydrogéologique pour le Liban.

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant
une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du
Ministère de l'Environnement ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Le Ministère de l'Environnement est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de
résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction)

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète)

.....

.....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°10/2023 pour le recrutement d'un consultant hydrogéologique pour assister à la préparation du guide technique pour les déchets de construction et de démolition et un rapport hydrogéologique pour le Liban.

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Le Ministère de l'Environnement est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite faite par le soumissionnaire

Je soussigné (nom, prénom et fonction)

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète)

.....

.....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°10/2023 pour le recrutement d'un consultant hydrogéologique pour assister à la préparation du guide technique pour les déchets de construction et de démolition et un rapport hydrogéologique pour le Liban.

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l'effet d'une procédure en vigueur ou d'une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

Le Ministère de l'Environnement est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe A : soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°.....faisant élection de domicile à
.....
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation pour le recrutement d'un consultant hydrogéologique pour assister à la préparation du guide technique pour les déchets de construction et de démolition et un rapport hydrogéologique pour le Liban, je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en euros en Chiffre :

Montant en euros en Lettre :

Le Ministère de l'Environnement se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits dans les termes de référence.
- Je m'engage en outre à payer les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission donne lieu si elle est acceptée.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe B : Bordereau des prix

	Quantité	Coût Unitaire en Euros HTVA	Total
Rapport			
Rapport hydrogéologique pour le Liban	1 copie papier 1 copie électronique		
Total en Euros Hors TVA			

Arrêté le présent bordereau en Euros Hors TVA à la somme de (en toute lettre)

.....

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe C : Liste détaillée des références

Références relatives à la gestion des DC&D

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du bailleur de fonds	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande, ...). Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Références dans le domaine de l'hydrogéologie au Liban

Client	Intitulé du Projet/ Programme	Date de réalisation	Lien de la vidéo	Référence des pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande, ...). Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire